

Réf: Dossier N° 084595

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COMPAGNIE AFRICAINE DE TRANSPORT ET DU COMMERCE » en abrégé « CATC »

Siège social Abidjan, Abobo, Quartier-abobo, Lot 478, Ilot 95

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/02/2022, et enregistrés au CEPICI le 24/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPAGNIE AFRICAINE DE
TRANSPORT ET DU COMMERCE » en abrégé « CATC »

Objet : TRANSPORT, COMMERCE IMPORT-EXPORT, NEGOCE,
PRESTATIONS
DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

- La prise de participation et de tous intérêts, sous toutes formes, dans toutes affaires ou entreprises, l'acquisition, la détention et la gestion de titres et valeurs quelconques ;

- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, Quartier-abobo, Lot 478, Ilot 95

Dirigeant(s) : M DAOU DAOUDA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02083 du 08/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°11159/GTCA/RC/2022 du 08/04/2022

